

le 19 novembre 2015

- **Conversation sur
l'avenir de l'éducation
au Nouveau-Brunswick**

Vers un Plan d'éducation de dix ans



Association acadienne
des artistes professionnel.le.s
du Nouveau-Brunswick

CONVERSATION SUR L'AVENIR DE L'ÉDUCATION AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Table des matières

Ce qu'est l'AAAPNB.....	3
La Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick.....	4
Identité	5
Mieux-être	5
La Stratégie d'intégration des arts et de la culture en Éducation	6
Pourquoi intégrer les arts et la culture en Éducation ?	7
Pour une meilleure qualité de vie	7
Pour des réussites scolaires supérieures.....	7
Pour des capacités de tolérance plus élevées.....	8
Pour l'amélioration des compétences en littératie et numératie	8
Pour la construction identitaire	8
Le Plan d'éducation de dix ans (PÉ10) et la PALC	11
Les résultats visés par le nouveau Plan d'éducation de dix ans	11
La Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick	11
La Politique d'aménagement linguistique et culturel	13
Arts et culture : une priorité transversale pour le Plan d'éducation de dix ans	16

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

140, rue Botsford, bureau 29
Moncton Nouveau-Brunswick E1C 4X5

506.852.3313

info@aaapnb.ca

www.aaapnb.ca

www.twitter.com/aaapnb

www.facebook.com/aaapnb

CE QU'EST L'AAAPNB?

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) est un organisme de services aux arts qui regroupe des artistes de toutes les disciplines.

L'AAAPNB fait la promotion de la profession d'artiste, contribue à améliorer le statut socioéconomique des artistes, fait valoir leur apport à la société, contribue à accroître la reconnaissance des arts au sein de la population et favorise en fin de compte l'épanouissement culturel de l'Acadie. De plus, en tant qu'organisme de veille, elle est aussi la voix politique des artistes et, par extension, du milieu des arts en se faisant le porte-parole de leurs revendications auprès des différentes instances gouvernementales.

Depuis sa fondation en 1990, l'AAAPNB a contribué à la mise sur pied de nombreuses associations, regroupements et organismes, tant en Acadie que dans la francophonie canadienne, pour le soutien et la promotion des arts, la diffusion artistique et la représentation des artistes. L'Association a joué un grand rôle notamment dans le processus d'élaboration des politiques culturelles du N.-B., de la politique du livre et de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC).

L'AAAPNB est reconnue comme un organisme phare pour le milieu artistique acadien du Nouveau-Brunswick.

Comme porteuse de la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick, l'AAAPNB copréside avec le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE), la Table de concertation Arts et culture en éducation. Celle-ci veille à la mise en œuvre de la Stratégie d'Intégration des arts et de la culture en éducation qui est l'une des sept stratégies sectorielles de la Stratégie globale.

LA STRATÉGIE GLOBALE POUR L'INTÉGRATION DES ARTS ET DE LA CULTURE DANS LA SOCIÉTÉ ACADIENNE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

En octobre 2004, le rôle fondamental des arts et de la culture dans le développement de la société acadienne est reconnu unanimement lors de la Convention de la Société acadienne du Nouveau-Brunswick. De là naîtra le projet des **États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick**, considéré comme une étape essentielle à l'élaboration d'un projet structurant pour la société du Nouveau-Brunswick.

La communauté artistique et culturelle considère cette démarche impliquant tous les secteurs de la société comme indispensable au rapprochement souhaité entre les artistes et la population.

La **Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick** (Stratégie globale) devient l'aboutissement de ce projet de société. Lancé en 2009 et traduit en anglais en 2010, ce document constitue une véritable carte de navigation artistique et culturelle pour l'ensemble de la société du Nouveau-Brunswick. Les actions proposées dans la Stratégie globale s'étalent sur dix ans et se déclinent en **sept stratégies sectorielles** :

1. Développement de l'artiste professionnel.le
2. Développement de l'organisation artistique et culturelle
- 3. Intégration des arts et de la culture en éducation**
4. Intégration des arts et de la culture dans la communauté par l'aménagement culturel du territoire
5. Amélioration de la circulation et de la promotion des artistes, des œuvres et des produits culturels
6. Développement de la recherche en arts et culture
7. Amélioration du positionnement et du rayonnement des arts et de la culture

La Stratégie globale s'adresse à l'ensemble de la société acadienne. Elle vise l'évolution du peuple acadien par le développement de son identité au 21^e siècle, ainsi qu'au mieux-être des individus qui composent ce peuple. Il apert que la Stratégie globale soit mise à profit comme moyen privilégié du développement de l'identité acadienne par l'enseignement et l'intégration des arts et de la culture dans le système d'éducation et ce, dès la petite enfance.

Identité

La créativité est une ressource entièrement renouvelable. La société néo-brunswickoise a besoin de créateurs. Elle en a extrêmement besoin parce que ce sont eux – plus que quiconque – qui façonnent l'identité culturelle des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises en les conscientisant à ce qui les caractérise. « Les stratégies artistiques et culturelles aident à révéler et à valoriser l'identité sous-jacente - le sens, la valeur et le caractère unique » d'une collectivité.¹

Mieux-être

Le mieux-être de la population passe, entre autres, par l'activité artistique et culturelle. La connaissance des coutumes et traditions accorde une fierté identitaire qui valorise les accomplissements de nos ancêtres. Aussi, la possibilité de découvrir le mode de vie, les traditions et l'héritage artistique des autres communautés culturelles favorise un esprit de tolérance et de **respect** réciproques entre les peuples. Les arts et la culture participent à la fierté et à l'engagement des citoyens et citoyennes dans leur communauté.

Les arts et la culture contribuent également à la rétention des citoyens et citoyennes en offrant un environnement où il est agréable de vivre, environnement stimulant qui propose des activités artistiques, culturelles et patrimoniales. Des localités qui proposent de telles activités sont nettement plus attrayantes pour les nouveaux arrivants qui choisiront plus facilement de s'y établir et pour les jeunes qui choisiront d'y rester.

¹ American Planning Association, «Community Character: How Arts and Cultural Strategies Create, Reinforce, and Enhance Sense of Place», citation traduite par Hill Stratégies, 2011, <http://bit.ly/gcmtWt>

LA STRATÉGIE D'INTÉGRATION DES ARTS ET DE LA CULTURE EN ÉDUCATION

La **vision suivante** est le fruit d'une consultation approfondie menée avec des intervenants du milieu de l'éducation, des membres de la communauté acadienne et des artistes. Elle a été validée par les partenaires du système éducatif de langue française au Nouveau-Brunswick :

Préambule

L'art et la culture sont indispensables à nos vies, car ils contribuent au développement personnel et esthétique de toutes et tous et constituent un mode privilégié de communication et d'expression de l'être. L'artiste contribue à l'épanouissement de la communauté éducative en créant des œuvres d'art qui permettent aux élèves de s'interroger sur la culture et en proposant d'autres points de vue, d'autres regards sur le monde.

Énoncé de vision

L'école acadienne du Nouveau-Brunswick intègre les arts et la culture au cœur de la formation. Elle se veut un lieu d'apprentissage et d'épanouissement essentiel au développement culturel qui privilégie les arts en tant que mode d'expression et outil de développement de la personne. Elle offre à chaque élève des apprentissages de qualité dans toutes les disciplines artistiques.

Grâce à l'éducation artistique et culturelle et au contact avec les artistes et leurs œuvres, l'élève, dès son entrée à l'école, développe sa créativité, construit son identité, apprécie la richesse de son patrimoine culturel, devient une citoyenne ou un citoyen fier de son appartenance à sa communauté et contribue à l'essor de celle-ci tout en s'ouvrant sur le monde.

tiré de la Stratégie pour l'Intégration des arts et de la culture en éducation
Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick (2009)

Par le biais de la **Stratégie sectorielle Intégration des arts et de la culture en éducation**, la société acadienne a reconnu la contribution fondamentale des artistes, des arts et de la culture à la double mission de réussite éducative et identitaire du système éducatif. Un des objectifs de cette stratégie encourageait la société acadienne du Nouveau-Brunswick à se doter d'une vision globale et d'une initiative concertée qui ont pris forme entre autres avec la **Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC)**, véritable projet de société pour l'éducation en langue française.

La PALC est un plan solide qui permet à l'ensemble des partenaires du système éducatif de contribuer à une éducation de qualité en français, et parmi ces partenaires les artistes et les travailleurs et travailleuses culturel.le.s ont un rôle de premier plan à jouer. Par conséquent l'AAAPNB demande que **la PALC forme avec sa vision et ses 5 visées stratégiques, l'assise du plan d'éducation de 10 ans.**

De par sa parenté avec la PALC et son imbrication dans ses visées, **la Stratégie sectorielle d'intégration des arts et de la culture en éducation doit inspirer le plan d'éducation de 10 ans** et intégrer la vision et les résultats visés par cette stratégie tirée de la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick.

POURQUOI INTÉGRER LES ARTS ET LA CULTURE EN ÉDUCTION ?

Pour une meilleure qualité de vie

Les arts et la culture ont un effet positif sur la qualité de vie des citoyens et citoyennes d'un **territoire**. Selon plusieurs recherches, la créativité et l'engagement dans les arts encouragent chez les individus une plus grande participation dans les affaires de leur communauté, un sentiment de résilience et d'empathie, une meilleure estime de soi et une maîtrise de soi, ce qui provoque chez eux une amélioration de la santé et du mieux-être.²

D'entrée de jeu, les artistes sont d'important.e.s passeurs culturels et font figure de fier.ère.s ambassadeurs des arts et de la culture dans le système éducatif.

De nombreuses études démontrent clairement l'apport de l'éducation artistique à l'apprentissage de différentes matières telles que les langues et les sciences ainsi que sur le développement social de la personne. Selon une étude du Réseau des villes créatives du Canada, les communautés qui proposent des activités artistiques à leurs jeunes ont connu une diminution du taux de décrochage scolaire et de violence³.

Pour des réussites scolaires supérieures

De plus, une étude⁴ du National Endowment for the arts aux États-Unis démontre que les élèves exposés aux arts ont obtenu des **taux supérieurs de réussite de leurs études secondaires et des résultats supérieurs en mathématique, en science et en rédaction**. L'étude a aussi démontré des taux d'inscriptions plus élevés de ces élèves dans les établissements d'études postsecondaires.

Ainsi, que ce soit pour l'enseignement des arts ou l'enseignement par les arts, les artistes dans les écoles transmettent aux élèves certains processus intellectuels inhérents à l'esprit créatif tels que la vision et la planification, l'imagination, la discipline, l'attention au détail, la vue d'ensemble, la création, la recherche et l'éclatement des modèles (*thinking outside the box*), la réflexion, la révision et l'évaluation en plus de la persévérance, le jugement, la spontanéité et le jeu⁵.

² Abigail Gilmore, «Raising our quality of life : The importance of investment in arts and culture», Centre for Labour and Social Studies, November 2014, p.20.

³ Réseau des villes créatives du Canada, «Revitalizing Rural Communities through Arts and Culture», 2009. <http://bit.ly/1dO78Tm> et <http://bit.ly/TmCOfk>

⁴ National Endowment for the Arts, «The Arts and Achievement in At-Risk Youth: Findings from Four Longitudinal Studies», 2012. <http://1.usa.gov/1jsXQUX>

⁵ «Teaching Artists and the Future of Education», NORC at the University of Chicago, sept. 2011. bit.ly/1bmMj1g

Pour des capacités de tolérance plus élevées

Les résultats d'une autre étude, dont les résultats ont été publiés dans la revue *Education Next*, confirmaient que les élèves qui visitent des musées et qui font des sorties culturelles démontrent des capacités plus élevées de tolérance, d'empathie face à l'histoire (*historical empathy*), d'apprentissage (*educational memory*) ainsi que de meilleures habiletés de pensée critique.⁶

« Dans les écoles, le rôle des arts et de la culture dans la formation des attitudes et des comportements sociaux des enfants est bien connu, tandis que dans la réalité de l'éducation des adultes, les arts et la culture peuvent être utilisés pour mieux comprendre la société et la façon dont elle fonctionne. »⁷

Pour l'amélioration des compétences en littératie et numératie

Les arts et la culture représentent également un fort appui à la littératie, à la littératie numérique et à la numératie. De nombreuses recherches ont mis de l'avant la réussite de pratiques éducatives qui encouragent l'amélioration des compétences en littératie, par exemple par la production de vidéos⁸ ou par la musique⁹.

Pour la construction identitaire

Selon la Politique d'aménagement linguistique et culturel : « On ne saurait parler de construction identitaire sans parler de la place importante qu'occupent la créativité et les arts dans ce processus. En effet, les arts expriment les émotions, les pensées et les valeurs des individus. Ils contribuent « à rendre tangible l'imaginaire individuel de la personne et à l'intégrer à l'imaginaire collectif de la communauté et du monde »¹⁰. Le terme « arts » évoque les activités créatrices visant l'expression de soi ou d'un groupe (arts visuels et médiatiques, musique, danse, art dramatique et théâtre, littérature, cinéma, arts multidisciplinaires). Les arts favorisent le développement de toutes les sphères de l'identité (ex. : intellectuelle, affective, physique, sociale, esthétique, culturelle, linguistique).

« L'appréciation d'œuvres d'artistes du milieu joue également un rôle important dans le développement de l'identité culturelle des jeunes en facilitant le contact avec la culture collective. En effet, l'artiste, par son œuvre, « contribue à interroger et à faire évoluer la culture, à la rendre vivante et contemporaine. Il exprime sa vision du monde teintée par son cheminement identitaire et ses expériences culturelles [...]. En découvrant ces créateurs du milieu et leurs œuvres, les jeunes développent leur sentiment d'appartenance et la fierté

⁶ Greene, Jay P., Kisida, Brian et Bowen, Daniel H., «The Educational Value of Field Trips», *Education Next*, Winter 2014, Vol. 14, No.1, p.78-86. <http://bit.ly/1iunA32>

⁷ « The Creative Economy: Key Concepts and Literature Review Highlights », mai 2013

⁸ «Hutchison, David, «L'apprenti cinéaste. Améliorer les compétences en littératie par la production de vidéos numériques», Novembre 2012.»

⁹ Bolduc, Jonathan et Fleuret, Carole, «La musique au cœur des pratiques en littératie», mai 2009.

¹⁰ ACELF, FCDEF, FCCF et MENB, «Trousse du passeur culturel», 2009, p. 20.

d'afficher à leur tour leur culture »¹¹. Par ailleurs, le contact avec des œuvres et des artistes de diverses cultures permet aux jeunes de s'ouvrir sur le monde et d'apprécier la richesse de la diversité. Finalement, la création artistique et l'expression par les arts sont également des outils privilégiés de construction identitaire puisqu'elles provoquent la réflexion et éveillent l'affirmation créative de l'identité.

« Le rapport de la Commission sur l'école francophone (2009) soulignait l'importance d'encourager « l'intégration accrue des arts et de la culture dans la vie scolaire et les activités pédagogiques » (p. 33). Pour ce faire, on y précisait la nécessité d'« attribuer des ressources pédagogiques (livres, musique, etc.), humaines (animation culturelle) et matérielles (infrastructures, technologies) adéquates à l'école acadienne et francophone pour la réalisation d'une programmation artistique et culturelle complète qui renforce la construction identitaire et l'appartenance communautaire » (p. 33). De plus, l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, appuyée par l'ensemble de ses partenaires, conforme cette priorité en destinant un axe complet d'intervention sur l'intégration des arts et de la culture en éducation dans la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick* (2009). »

¹¹ Ibid, p. 21.

LE PLAN D'ÉDUCATION DE DIX ANS (PÉ10) ET LA PALC

Formulée avec la contribution de plus de 200 intervenant.e.s y compris des artistes, la PALC donne à la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, un outil de vision, de dialogue et de planification pour contribuer « non seulement à l'épanouissement des générations présentes et à venir, mais aussi à sa propre vitalité ainsi qu'à celle de sa langue et de sa culture »¹².

Les arts et la culture appuient l'ensemble des cinq axes d'intervention autour desquels s'articule la PALC : Vitalité du système éducatif, Construction identitaire, Petite enfance, Réussite éducative et Partenariat école-famille-communauté qui est un axe transversal. L'AAAPNB considère que la vision et les cinq visées stratégiques des axes d'intervention de la PALC doivent être au cœur de la conceptualisation du PÉ10.

L'intégration des arts et de la culture en Éducation constitue pour la PALC dans son ensemble un formidable moyen pour stimuler la curiosité et l'ingéniosité des jeunes en amplifiant l'esprit d'innovation chez ses citoyens et citoyennes en devenir.

Parmi les stratégies de la PALC, celles portant sur la création d'un Espace culturel francophone sont particulièrement importantes pour la construction identitaire, mais aussi la réussite éducative des jeunes.

- Ces stratégies permettent à l'école de jouer son rôle comme foyer d'épanouissement culturel et de travailler en partenariat avec tous les secteurs de la société incluant celui des arts et de la culture dans l'aménagement culturel du territoire.
- Dans ces stratégies, les arts et la culture jouent un rôle fondamental et sont des outils afin que tous les membres de la communauté puissent jouer leur rôle de passeur culturel et que les partenaires contribuent à créer un paysage linguistique francophone.

¹² PALC, p.11.

LES RÉSULTATS VISÉS PAR LE NOUVEAU PLAN D'ÉDUCATION DE DIX ANS

La Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick

L'AAAPNB recommande que le nouveau Plan d'éducation de dix ans (PÉ10) intègre les objectifs stratégiques et leurs résultats visés tels qu'ils apparaissent dans la Stratégie sectorielle d'Intégration des arts et de la culture en éducation de la *Stratégie globale*.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

S'assurer de l'adhésion à la vision partagée et de son intégration par l'ensemble des composantes de la société acadienne au Nouveau-Brunswick.

Résultat visé : La Vision de l'intégration des arts et de la culture en éducation est connue de l'ensemble des secteurs de la société acadienne au Nouveau-Brunswick et des mécanismes de mise en œuvre ont été développés au sein du secteur de l'éducation. L'information a été diffusée dans les districts scolaires et les écoles.

Résultat visé : Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance veille à la mise en œuvre de la politique qui spécifie que la réussite scolaire et la construction identitaire font partie intégrante de la mission de l'école acadienne.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

Améliorer l'enseignement des arts et de la culture en milieu scolaire

Résultat visé : L'enseignement de toutes les disciplines artistiques est offert dans toutes les écoles de la province du Nouveau-Brunswick par des spécialistes de l'enseignement des arts capables d'offrir une gamme complète de formations aux élèves qui fréquentent ces écoles.

Ces spécialistes peuvent autant compter sur l'appui d'enseignantes et d'enseignants généralistes, formés au rôle de passeur culturel en lien direct avec l'enseignement en milieu minoritaire, que sur des animatrices, animateurs et agents de développement culturel et communautaire reconnus pour leurs compétences en animation culturelle et en intervention communautaire.

Résultat visé : Le personnel enseignant spécialisé en enseignement des arts peut compter sur des conditions de travail appropriées, aptes à assurer un enseignement de qualité.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3

Accroître l'intégration des artistes et de leurs œuvres en milieu scolaire

Résultat visé : Tous les élèves des écoles acadiennes ont des contacts fréquents et soutenus avec les artistes professionnels et leurs œuvres par le biais d'initiatives existantes comme GénieArts, Une école un artiste, Arts sur roue, Accros de la chanson, Festival de théâtre Jeunesse, Festival international du cinéma francophone en Acadie, Festival littéraire Frye, Les Éloizes, Programme Cerf-volant de RADARTS, etc., et par de nouvelles initiatives qui favorisent le rapprochement entre les artistes, leurs œuvres, et les élèves.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4

Renforcer le partenariat école/communauté dans le processus d'intégration des arts et de la culture en éducation

Résultat visé : La communauté artistique et culturelle contribue à la réussite éducative et la construction identitaire et ainsi qu'à la capacité des écoles d'être des foyers épanouissement culturel pour la communauté.

Résultat visé : La communauté, et les parents en particulier, sont sensibilisés au fait que les arts et la culture contribuent à développer la créativité et à favoriser la construction identitaire, l'appréciation du patrimoine culturel et l'ouverture sur le monde des élèves qui fréquentent les écoles acadiennes.

La Politique d'aménagement linguistique et culturel

La PALC comprend de multiples éléments qui doivent inspirer un PÉ10 qui reflète les besoins et les défis identifiés par la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick.

L'axe d'intervention de la Construction identitaire de la PALC propose de multiples réponses aux questions posées dans le cadre de la Conversation sur l'avenir de l'éducation au Nouveau-Brunswick. Les artistes, les arts et la culture ont un rôle essentiel dans la mise en œuvre des résultats de cet axe.

Les autres axes stratégiques contiennent également des éléments de réponses à savoir comment pleinement intégrer les artistes, leurs œuvres et la culture pour contribuer à la réussite éducative des apprenants et apprenantes toute la vie durant.

AXE CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Résultat visé : Curriculum, programmes et pédagogie

Chaque individu, de la petite enfance à l'âge adulte, bénéficie d'un enseignement favorisant :

- le développement d'un rapport positif à la langue et à la culture ;
- la construction et l'expression de son identité ;
- le développement de compétences nécessaires à la participation citoyenne ;
- l'ouverture à la francophonie d'ici ainsi qu'à la francophonie canadienne et internationale.

Résultats visés : Espace culturel francophone

De la petite enfance à l'âge adulte, les individus bénéficient d'un espace culturel francophone, à l'école et dans la communauté, leur permettant de s'épanouir sur les plans identitaire, culturel, linguistique et citoyen.

Les institutions d'éducation sont des foyers d'épanouissement culturel pour la communauté acadienne et francophone.

Les apprenantes et les apprenants, les parents et la communauté contribuent individuellement et collectivement à l'essor de la culture acadienne et francophone.

Résultats visés : Partenariats

Tous les partenaires du système éducatif sont engagés collectivement quant à la construction identitaire de l'ensemble des membres de la communauté acadienne et francophone.

AXE VITALITÉ DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Résultats visés : Mécanismes de gestion

Le système éducatif acadien et francophone et l'ensemble de ses partenaires en éducation :

- sont pleinement engagés dans la réussite éducative et la construction identitaire des individus, de la petite enfance à l'âge adulte ;
- rendent des comptes quant à l'atteinte de leurs cibles en éducation.

Résultats visés : Ressources

Le système éducatif acadien et francophone est doté des ressources nécessaires pour réaliser sa double mission.

Les infrastructures scolaires et éducatives ouvrent leurs portes à la communauté en étant des lieux de rencontres, de services et d'apprentissage pour tous.

AXE PETITE ENFANCE

Résultats visés : Accès à un réseau intégré de services en français

Les enfants de 0 à 8 ans et leurs parents bénéficient :

- d'un accès à des services de qualité en français, basés sur le développement global de l'enfant, qui satisfont à l'ensemble de leurs besoins ;
- de services efficaces et continus livrés à l'intérieur d'un réseau intégré, et ce, dès la périnatalité.

Résultats visés : Recrutement, accueil et accompagnement des parents

Les parents d'enfants de 0 à 8 ans, premiers éducateurs de leur enfant, bénéficient d'appui, d'accompagnement, de ressources de qualité et d'informations concernant leurs droits qui leur permettent de :

- choisir les soins, les services et l'éducation en français dès la périnatalité;
- participer pleinement à l'éducation en français de leur enfant ;
- contribuer au développement global de leur enfant ;
- jouer pleinement leur rôle de passeurs culturels ;
- renforcer leur sentiment d'appartenance à la communauté acadienne et francophone.

Résultats visés : Programmation et interventions de qualité en français

Les secteurs œuvrant auprès de la petite enfance sont dotés d'intervenantes et d'intervenants [y compris les intervenants artistiques] qui :

- ont les habiletés et les connaissances pour accueillir et accompagner les parents ;
- jouent leur rôle de passeurs culturels ;
- offrent des soins, des services et une éducation qui tiennent compte de la spécificité de l'intervention en milieu francophone minoritaire ;
- contribuent au développement global des enfants.

AXE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Résultats visés : Enseignement de qualité

Les élèves possèdent les compétences nécessaires pour réussir leurs études et choisir un projet de vie-carrière en fonction de leurs champs d'intérêts et de leurs passions.

Les enseignants et enseignantes offrent un enseignement de qualité qui tient compte :

- de la diversité de la clientèle scolaire ;
- des compétences nécessaires à la vie au XXI^e siècle ;
- de la littératie et de la numératie dans toutes les matières ;
- de l'importance de la langue comme outil de communication ;
- de la spécificité de l'éducation en milieu francophone minoritaire.

Résultats visés : Environnement d'apprentissage stimulant et engageant

Les élèves bénéficient d'un environnement d'apprentissage qui :

- leur permet de s'épanouir et de développer leur plein potentiel ;
- répond à leurs intérêts et à leurs besoins, tant sur le plan personnel que sur le plan éducatif ;
- leur permet d'être et de devenir des citoyennes et citoyens responsables, avertis et engagés, tant dans leur école, leur communauté locale et agrandie que dans l'espace numérique ;
- les conscientise face à l'importance de contribuer à l'espace francophone numérique ;
- leur permet de prendre en charge leur santé globale ;
- leur permet de s'engager et de participer à la prise de décision au sein de leur école.

Résultats visés : Partenariats

Les parents, premiers éducateurs de leurs enfants, contribuent pleinement à leur réussite éducative tout au long du parcours éducatif.

Tous les partenaires du système éducatif collaborent et travaillent en concertation afin de contribuer à la réussite éducative de chaque élève.

ARTS ET CULTURE : UNE PRIORITÉ TRANSVERSALE POUR LE PLAN D'ÉDUCATION DE 10 ANS

Le PÉ10 devrait faire des arts et de la culture une priorité du système éducatif acadien et reconnaître son apport à la réussite éducative et la construction identitaire.

Si les arts et la culture deviennent une priorité en Éducation, les écoles disposeront de fonds, de ressources humaines et de temps. Les arts ne seront plus à la discrétion de la bonne volonté de chacun et chacune.

Le nouveau Plan d'éducation de 10 ans (PÉ10) du Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance devrait s'assurer que le rôle des artistes, des arts et de la culture soit pleinement reconnu dans la réussite éducative et la construction identitaire. Ils peuvent également être au service d'autres priorités comme la numératie et la littératie et ce, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

La Politique d'aménagement linguistique et culturel et la Stratégie globale d'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick ont toutes deux prescrit une place importante aux artistes, aux arts et à la culture dans le système éducatif, tant dans l'enseignement des arts, que l'enseignement par les arts et la présences des artistes et de leurs œuvres dans les écoles.

C'est à partir de la Stratégie globale et du rapport de la Commission sur l'école francophone que s'est construite la PALC. C'est maintenant au tour du nouveau PÉ10 de s'en inspirer et de faire des arts et de la culture une priorité transversale pour l'Éducation au Nouveau-Brunswick.